



Valeur juridique sms / facebook

Par LULALILALA

Est ce que des conversations Facebook on une valeur judiciaires? Les SMS? Y'a t'il des procédures qui permettraient de récupérer des conversations 2008 comme preuves?

Par mina7

Bonjour

Pour les conversations FB, je ne sais pas, peut-être que oui si c'est sous forme de mails.

Pour les SMS, oui c'est possible de les utiliser, je pense que tu peux les soumettre à un huissier.

Récupérer des SMS de 2008, que tu n'aurais pas gardé en mémoire, sincèrement, je ne pense pas, contacte ton opérateur pour confirmation.

Bonne soirée